



FLEUR PELLERIN  
MINISTRE DELEGUEE AUPRES DU MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,  
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

[www.redressement-productif.gouv.fr](http://www.redressement-productif.gouv.fr)

Paris, le 21 novembre 2012  
N° 217

## **Discours de Fleur PELLERIN**

### **Congrès des maires**

**Clôture de l'atelier « Aménagement numérique des territoires »**

**Mercredi 21 novembre 2012**

### **L'ambition nouvelle du gouvernement**

- vous remercier pour votre invitation ce matin à conclure cet atelier consacré à l'aménagement numérique des territoires.
- un plaisir d'être devant vous car aucun élu n'est mieux placé que le maire pour :
  - ✓ savoir l'attente forte des Français en matière de très haut débit,
  - ✓ juger de la fracture numérique qui traverse nos territoires,
  - ✓ mesurer l'atout décisif que constitue le THD en matière d'attractivité économique
- suis venue vous exposer l'ambition nouvelle du gouvernement en matière de Très haut débit, celle que je porte depuis 6 mois.

*Seul le prononcé fait foi*

1



## **Une nouvelle vision du déploiement du très haut débit dont je veux vous exposer les grands principes.**

- **Une vision équilibrée** dans laquelle chacun a des droits et des devoirs.
  - ✓ Le Gouvernement n'acceptera pas tout des opérateurs.
  - ✓ Il n'est pas tolérable que les collectivités locales soient parfois dans une forme d'insécurité vis-à-vis des opérateurs privés.
  
- **La volonté de sécuriser** tous les acteurs du THD:
  - ✓ Pas question de revenir sur l'existence de zones dans lesquelles les opérateurs vont déployer.
  - ✓ Mais clarification sur leurs engagements au-delà des simples déclarations d'intention: un conventionnement systématique État – collectivités et opérateur d'ici la fin de l'année 2013 dans tous les territoires où des projets de collectivités sont en train d'avancer.
  
- **Ne plus perdre de temps et sortir du laissez-faire** :
  - ✓ Là où les opérateurs ne respecteront pas les conventions, nous accompagnerons les déploiements publics, y compris en zone très dense.
  - ✓ Demande aux opérateurs de concrétiser par écrit les engagements pris pour les villes de 2013, et la mission va recenser tous les retards pris par les opérateurs.

## **Un calendrier resserré pour répondre à la forte attente des élus locaux et des français**

- La structure de pilotage est désormais une réalité avec des compétences issues des collectivités et des services déconcentrés de l'État.
  
- en décembre-janvier, travail de concertation sur la feuille de route, impliquant l'ensemble des parties prenantes : opérateurs, associations de collectivités et bien sûr les collectivités qui se sont mobilisées et qui ont aujourd'hui un projet ;



- en février un séminaire gouvernemental dédié pour la première fois à la politique nationale en matière de numérique et conclu par des annonces fortes du Premier ministre.
- dès le lendemain du séminaire gouvernemental, les instances d'évaluation des projets seront progressivement consultées : comité d'experts, comité des réseaux d'initiatives publiques et comité d'engagement.

**Un fil rouge constant : la volonté d'apporter des réponses concrètes aux collectivités sur tous les sujets clés de l'aménagement numérique :**

- Sur le financement, une réponse qui s'appuiera sur deux volets : la subvention et les prêts. Nous sommes en pleine instruction technique, mais le Gouvernement apportera des réponses rapidement, même si à ce stade je ne peux préjuger de la forme que cette intervention prendra.
- Sur la couverture du territoire, une contractualisation systématique État-Collectivités-Opérateurs, y compris sur les zones très denses et un meilleur accompagnement financier des collectivités pour traiter en fibre des zones peu denses.
- Sur le rôle de l'Etat après dix d'absence de politique national d'aménagement numérique :
  - ✓ suivi des déploiements des opérateurs,
  - ✓ accompagnement de l'harmonisation technique avec le groupe Opti'Fibre qui regroupe l'ensemble des opérateurs qui vont déployer des réseaux fibre en France,
  - ✓ conseil aux collectivités.
- Sur la bascule vers la fibre optique :
  - ✓ le Gouvernement est impliqué à Palaiseau. Le chantier est titanesque et la réponse est bien qu'il y aura une extinction du cuivre, mais progressive, et dans un calendrier qui sera précisé après l'expérimentation, soit au 2<sup>e</sup> semestre 2014.



- ✓ les projets pourront, dans un premier temps, comporter une part significative de FTTN sous réserve de se placer dans une perspective du déploiement du FTTH (compatibilité technique, pertinence de l'échelle territoriale et crédibilité de la gouvernance), dans la perspective de l'objectif intermédiaire de haut débit de qualité pour tous à horizon 5 ans.

**Un mot de la couverture mobile** car je sais que la couverture des zones blanches et grises est un sujet majeur en matière d'aménagement du territoire.

- Il serait dangereux de lancer des programmes de couverture de l'ensemble des zones blanches et des zones grises de la téléphonie mobile sans avoir une réflexion d'ensemble sur ce que le secteur est en mesure de supporter ou sans prévoir de mécanismes de financement public.
- Nous attendons le rapport de l'ARCEP en matière de couverture et nous allons relancer les groupes techniques pour travailler sur la couverture.
- Le gouvernement a saisi l'Autorité de la concurrence sur la mutualisation, afin que le déploiement dans les zones les moins denses du territoire s'effectue dans le respect des règles de concurrence. La réponse à cet avis sera connue d'ici deux mois et demi.
- Nous allons examiner à la lumière des avis de l'ARCEP et de l'Autorité de la concurrence quelles suites doivent être données, et ce que cela signifie en terme d'accompagnement public.
- il nous semble que les reliquats de fonds FEDER, qui pourrait être compliquée dans le cadre du THD d'ici la fin de l'année 2013 pourraient être mobilisés pour la couverture du territoire en téléphonie mobile.



## **Conclusion**

- Le numérique n'est pas qu'un enjeu de compétitivité pour la France :
  - ✓ c'est un chantier de même ampleur que le rail ou l'électricité
  - ✓ c'est une nouvelle conquête sociale et sociétale, un enjeu déterminant d'aménagement et d'égalité entre territoires.
- Le gouvernement a pleinement conscience du rôle majeur que peut jouer le numérique :
  - ✓ dans la bataille contre les inégalités territoriales, sociales, culturelles
  - ✓ dans la bataille pour l'éducation
  - ✓ ou demain dans la meilleure prise en charge des questions de dépendance.

Nombre d'élus locaux ont déjà pris conscience de l'importance du numérique pour leur territoire, et si la France n'a pas pris plus de retard, c'est à leur sens de l'histoire que nous le devons.

Hier comme demain, sur ce sujet qui concerne directement la qualité de vie, les maires auront un rôle déterminant à jouer pour porter et accompagner cette politique publique de proximité.